

PROGRAMME FORMATION RS6699

N°Déclaration d'activité 75331218933 auprès de la DREETS Nouvelle-Aquitaine
Certification QUALIOPI. Exploitant Formateur déclaré DGAC n°ED8589
SIRET 878 049 550 00014

Intitulé : Formation "Exploitation d'un UAS (drone) dans le secteur de la promotion et la vente immobilière"

Objectifs : Amener le stagiaire au niveau des 10 compétences liées à la certification RS6699

Compétences de la certification :

C1- Préparer un vol en conformité avec la réglementation, en considérant la catégorie et/ou le scénario et/ou sous-catégorie à sélectionner, les zones ségréguées potentielles dans l'espace aérien désigné, les contextes géographiques et immobiliers environnants, les autorisations d'occupation du sol dans le cadre de la sécurisation de la zone de décollage, les limites météorologiques établies par l'enveloppe d'homologation du drone et/ou la classe du drone, et les obligations spécifiques du télépilote (documents essentiels, déclarations de vols, autorisations de vols), dans le but de faciliter la réalisation de vols sécurisés dans des espaces immobiliers complexes.

C2- Préparer une mission en contactant des gestionnaires de zone et/ou tout décideur impacté par le vol, afin de leur demander les autorisations concordantes avec le vol préparé, et d'assurer une intervention à vocation immobilière dans le respect de la réglementation en vigueur.

C3- Préparer l'intégralité des moyens et outils techniques permettant l'utilisation du drone, dans le cadre d'une mission d'étude de promotion, et/ou de vente immobilière (RGB, thermographie, photogrammétrie, pulvérisation...), afin d'assurer la sécurité des tiers, de soi-même, et des biens à survoler, en préparant les EPI et matériels de délimitation propres au BTP.

C4- Vérifier l'opérationnalité du drone, en contrôlant ses fonctionnalités, les mises à jour de ses logiciels, et la présence de l'ensemble du matériel et des accessoires adaptés à sa mission, afin de discerner d'éventuelles anomalies techniques et d'apporter des actions curatives dans le cadre de la sécurité de vol.

C5- Réaliser une visite pré-vol en s'appuyant sur une liste de points de contrôle, afin de vérifier l'intégrité du drone et de ses composants, ainsi que la programmation de ses paramètres de sécurité, dans le cadre du diagnostic machine d'avant mission.

C6- Conduire sa séance de débriefing avant vol, en analysant de manière approfondie les conditions météorologiques, environnementales et réglementaires, les menaces potentielles, en conditionnant des manœuvres d'urgence lors du vol prévu, et en identifiant des stratégies de réponse ainsi que de procédures d'intervention d'urgence adaptées, afin d'assurer une préparation complète avant le vol et garantir la sécurité des opérations.

C7-Télépiloter un drone, en assurant les principes de sécurité propres aux vols en proximité immédiate d'éléments immobiliers, pour positionner le drone de manière adaptée au regard de la zone à examiner afin d'obtenir un livrable technique de qualité, et conditionner ses réflexes relatifs aux manœuvres d'urgence dans le cadre de la sécurisation du vol.

C8- Réaliser des prises de vue aériennes d'un bien immobilier à l'aide d'un drone, en positionnant de manière appropriée, en appliquant les principes de composition visuelle et ajustant les paramètres de la caméra, dans le but d'obtenir des photographies de qualité professionnelle mettant en valeur les caractéristiques du bien immobilier dans son environnement.

C9- Réaliser des vidéos aériennes d'un bien immobilier en appliquant rigoureusement les règles fondamentales de la vidéographie, notamment en s'assurant d'un éclairage optimal et une stabilisation d'image fluide, tout en utilisant des techniques de vol avancées telles que les dronies, les points d'intérêt(POI) ou les trajectoires préprogrammées, dans le but de créer des vidéos immersives de qualité professionnelle qui mettent en valeur les caractéristiques du bien immobilier, offrant ainsi une expérience visuelle captivante et professionnelle pour les clients potentiels.

C10- Réaliser une mission de repérage topographique, en télépilotant un drone de telle sorte que les limites d'un terrain soient repérées, tout en assurant la captation de l'ensemble du terrain, afin de restituer un rendu technique à but de promotion immobilière.

Prérequis pour suivre la formation :

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Peuvent s'inscrire aux sessions de formations certifiantes les personnes qui ont obtenu un certificat théorique décerné par la DGAC et/ou EASA, ou inscrit à une session de passage d'examen (Attestation A1 et A3, CATS, CATT, CATD, ...).

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Peuvent se présenter aux sessions d'évaluation en vue de l'obtention de la certification «Exploitation d'un UAS (drone) dans le secteur de la promotion et la vente immobilière», et afin de satisfaire au cadre légal, les candidats/candidates ayant suivi une formation certifiante dispensée par l'organisme certificateur, ou toute autre formation dispensée par le réseau de partenaires « DronEdifice » respectant les exigences de l'organisme certificateur.

Public concerné :

Salariés ou non-salariés des domaines immobiliers (BTP, vente, promotion, architecture, inspection, ...) souhaitant utiliser un drone pour réaliser des travaux de type prises de vues et vidéos aériennes dans leur contexte professionnel, et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Dans le contexte professionnel spécifique à la vente et à la promotion immobilière, cette certification complète les diplômes déjà existants en répondant aux besoins opérationnels des secteurs mentionnés. Elle contribue également à favoriser les embauches dans ce domaine, en permettant l'acquisition de compétences complémentaires qui renforcent les opportunités d'emploi et offrent de meilleures perspectives de progression de carrière.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement : Salle de formation, étude de cas, travaux pratiques, drone, QCM pédagogiques, support de cours type checklist, cours. Encadrement par instructeur télépilote.

Moyens pour suivre son exécution et en apprécier les résultats : questionnaire de positionnement, feuilles d'émargement, règlement intérieur, attestation de formation, questionnaires de satisfactions (à chaud et à froid).

Programme détaillé (durée 43h00) :

Présentiel : 38h00 de théorique et vols. L'ordre présenté est l'ordre recommandé; cependant, les étapes du programme peuvent être réparties différemment (en fonction de la météo, de l'avancée du groupe de stagiaires,...).

Distanciel : 5h minimum en FOAD sur plateforme LMS (accès illimité)

Les parties pratiques, et théoriques se réalisent « indépendamment » et sans ordre défini.

- **Distanciel (5h) :**

E-learning sur plateforme internet spécialisée (accès illimité). Cours en ligne et QCM « adaptatifs » avec indicateurs de progression. (5h00).

- **Pratique (38h)**

Jour 1

Matinée

Module A (salle) – 4h00:

- Présentation des participants – Revue des attentes personnalisées.
- Présentation de l'organisation et des modalités.
- Présentation du matériel de la formation.
- Les métiers du drone
- Les catégories applicables aux drones.
- La réglementation de la catégorie ouverte A1 / A2 / A3
- Les drones de Classe.
- Présentation de l'évolution d'un drone type multirotor et de sa constitution.
- Radiocommande et interface.
- Batteries (charge - stockage).
- Préparation d'un drone – Check-lists

Après-midi

Module B (salle) – 1h51:

- Préparation d'un drone – Check-lists
- Préparer l'intégralité des moyens et outils techniques permettant l'utilisation du drone
- Vérifier l'opérationnalité du drone
- Réaliser une visite avant vol
- Conduire une séance de briefing avant vol
- Préparation au passage de l'examen A1/A3

Module C (extérieur ou simulateur) – 1h45:

- Vols:
- Briefing des vols en catégorie ouverte.
- La visite "Prévol".
- Prise en main d'une machine avec retour vidéo.
- Pilotage en conditions normales.
- Debriefing journée.

Jour 2

Matinée

Module D (salle) – 4h00 :

Révision de la journée 1.
La réglementation de la catégorie spécifique STS-01 / STS-02
PDRA SORA LUC
Risques juridiques et amendes
Être en règles en catégorie Open et Spécifique
Manex, Assurances, Déclarations,...
Préparation aux vols hors-vue
Préparation au passage de l'examen A1/A3

Après-midi

Module E (salle) – 1h00 :

- Passage de l'examen A1 / A3 sur Alpha-Tango
- QCM

Module F (extérieur ou simulateur) – 2h00:

- Vols:
- Briefing des vols en catégorie spécifique.
- Réalisation d'un vol hors-vue
- Gestion des risques propre aux vols hors-vue
- Réalisation d'une inspection immobilière par drone
- Réalisation d'une mission de repérage topographique
- Debriefing journée.

Jour 3

Matinée

Module G (salle) – 4h00 :

Révision de la réglementation sur la catégorie ouverte.
Présentation du support de cours en ligne
Préparer un vol en conformité avec la réglementation
Préparer une mission en contactant les gestionnaires de zone
Description de l'espace aérien
Lecture de carte aéronautique
Utilisation d'outils de préparation de mission de drone
Prise d'autonomie sur les préparations de missions de drone

Après-midi

Module H (salle) – 1h56 :

- Séquence « immobilier »
- Séquence « photo et vidéo »
- Séquence « photogrammétrie »
- Séquence « thermographie »
- Séquence « Pulvérisation immobilière »

Module I (extérieur ou simulateur) – 1h40:

- Vols:
- Briefing des vols en catégorie spécifique.
- Initiation au plan de réponse d'urgence
- Télépiloter un drone à proximité immédiate d'éléments immobiliers
- Réalisation de prises de vue photos et vidéos d'un bien immobilier
- Debriefing journée.

Jour 4

Matinée

Module K (salle) – 4h00 :

Révision de la journée 3.

TP : Préparation d'une mission en catégorie ouverte

TP : Préparation d'une mission proche d'un aéroport

TP : Préparation d'une mission en zone urbaine

Après-midi

Module L (salle) – 1h56 :

- TP : Préparation d'une mission en zone urbaine

Module M (extérieur ou simulateur) – 2h00:

- Vols:
- Briefing des vols en catégorie ouverte.
- Pilotage en conditions anormales.
- Évaluation et gestion des risques.
- Gestion des pannes
- Debriefing journée.

Jour 5

Matinée

Module N (salle) – 4h00 :

Révision de la journée 4.
Facteur Humain et gestion d'événements imprévus
Sensibilisation aux accidents de drone
QCM
TP : Préparation d'une mission en zone naturelle
TP : Préparation d'une mission en zone peuplée

Après-midi

Module O (salle) – 3h36 :

Examen de certification RS6699 en présence du jury :

- Préparation d'une mission avec prises de vues aériennes.
- Présentation au jury.
- Préparation machine.
- Vol avec prises de vues photos et vidéos.

Debriefing de la formation et remise des diplômes